Bulletin municipal de Ste CROIX VOLVESTRE

n° 9 _ JUILLET 2020

Le Mot du Maire: Chères Cruxéennes, chers Cruxéens,

Après cette période difficile à vivre pour tout le monde du plus jeune aux personnes les plus vulnérables, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez accordés, à la liste que j'ai conduite le 15 mars 2020.
Je souhaite également à souligner la bonne participation à cette élection (71,06%), malgré le contexte du moment.
J'en profite pour remercier ceux qui, pendant 6 ans, ont contribué à la bonne marche de notre commune en sachant que tout n'est pas parfait et ne le sera jamais.
Aujourd'hui nous débutons une autre mandature avec une nouvelle équipe : des sensibilités diverses mais en prise à la réflexion, au sérieux, afin de mener à bien un programme chargé mais adapté à notre collectivité. Nous ne réussirons nos projets qu'avec l'appui de tout un chacun.
Lors du confinement, le respect des règles nous a permis de conserver la tenue du marché, d'avoir une écoute auprès de la mairie, de maintenir l'école pour les personnels prioritaires mais également de protéger nos aînés à l'EHPAD. Tous ceux qui se sont investis trouvent mes plus respectueux remerciements.
Même si la vie reprend son court, il n'en demeure pas moins que nous sommes appelés à rester prudents, je pense particulièrement aux associations si présentes dans notre village.
Quant à la fête au vu des directives, il sera de bon ton de remettre cette festivité à plus tard.
Je conclurai simplement en rappelant que le cœur du village se doit d'être attractif mais n'oublions pas l'ensemble de nos hameaux qui sont également une partie prenante de l'évolution de notre commune.
Un petit clin d'œil à nos employés communaux qui ont fait valoir leur droit à la retraite : Yves SENTENAC et Marc GARCIA. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur professionnalisme, leur dévouement pour la collectivité.
Cordialement . Jean DOUSSAIN

Table de matière:

Page 1 : MOT DU MAIRE

Page 2 : PRESENTATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE

Page 3 : ECOLE - ENVOL

Page 4 et 5 : EHPAD

Page 6 : MARCHE DE Ste CROIX

Page 7 : TRAVAUX

Page 8 : INFORMATIONS

A CONSERVER

À l'heure de l'information tous azimuts, bien communiquer est devenu une nécessité pour un village comme le nôtre, mais c'est une tâche bien délicate, car nous avons tous des manières différentes de nous tenir informés.

Cette tâche, la commission communication souhaite s'y atteler. Pour cela, nous avons d'ores et déjà décidé l'édition d'un bulletin trimestriel, une révision du site de la mairie, la mise en place d'une page Facebook, l'installation de nouveaux panneaux d'affichage à l'entrée de la mairie et la pose d'une « boite à idées » dans un lieu qu'il reste à déterminer.

De plus, nous proposons aux Cruxéen(ne)s qui le souhaitent d'être avisés par mails des informations communales (s'inscrire par mail à la mairie)

Est-ce suffisant ? Certainement pas ! Mais les réflexions de cette commission ne font que commencer et nous sommes ouverts à toutes propositions qui puissent nous aider (dans cet engagement) (à mieux vous informer).

Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées afin que nul ne puisse dire : « Je ne savais pas ».

PRESENTATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE 2020

issue du scrutin du 15 mars 2020 (taux de participation : 71,06%)

De gauche à droite: Delphine CARRERE SENTENAC, Sylvain MERTES, Florence ZUNIC, Pierre MIQUEU, Marie-France OULIEU, José CLIVILLE, Nathalie LASSALLE, Didier DAVID, Danielle IPINAZAR LASHERAS, Jean DOUSSAIN, Laurent MASSON, Nathalie IGLESIAS, Isabelle SARNIGUET, Marie-Claude MERLE, Adeline CABAU

ADJOINTS au Maire	**ATTRIBUTIONS**
1 – Nathalie IGLESIAS	Administration Générale - Finances – Ecole – Jeunesse – Social
2 – Marie-France OULIEU	Travaux – Personnel municipal
3 – Pierre MIQUEU	Communication - Culture – Vie Associative

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES : Nathalie IGLESIAS Marie-France Oulieu, Pierre Miqueu, Isabelle Sarniguet, Didier David Laurent Masson, Delphine Carrère-Sentenac, Marie-Claude Merle,

TRAVAUX - URBANISME ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE : **Marie-France OULIEU,** Nathalie Iglésias, Pierre Miqueu, Florence Zunic, Isabelle Sarniguet, Didier David, José Cliville, Laurent Masson, Marie Claude Merle,

COMMUNICATION CULTURE VIE ASSOCIATIVE : Pierre MIQUEU, Nathalie Iglésias, Marie-France Oulieu, Nathalie Lassalle, Danielle Ipinazar-Lasheras, José Cliville, Laurent Masson, Isabelle Sarniguet,

ACTION SOCIAL 3éme AGE ECOLE JEUNESSE : Nathalie IGLESIAS, Marie-France Oulieu, Pierre Miqueu, Isabelle Sarniguet, Florence Zunic, Delphine Carrère-Sentenac, Adeline Cabau, Laurent Masson,

DELEGUES aux différents syndicats:

Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège :
Titulaire : Jean DOUSSAIN Suppléant : Laurent MASSON

Syndicat Mixte d'ARTILLAC : Titulaire: José CLIVILLE Suppléant : Didier DAVID

Syndicat Mixte Parc Naturel Régional (PNR) : Titulaire: José CLIVILLE Suppléant : Didier DAVID

Association ENVOL : Titulaire :Nathalie IGLESIAS Suppléant : Florence ZUNIC

Correspondant Défense : Laurent MASSON ***Commission Listes Electorales :*** Adeline CABAU

CCAS et CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD : Delphine CARRERE-SENTENAC, Nathalie IGLESIAS, Marie-Claude MERLE, Marie-France OULIEU ,Isabelle SARNIGUET, Florence ZUNIC.

ECOLE

Le 16 mars dernier les écoles ont été fermées afin de limiter la propagation du coronavirus. Notre école a continué à accueillir des élèves puisqu'elle était «école ressource» pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. Nous avons accueilli des élèves de Fabas, de Betchat et de Sainte Croix.

Durant cette période, les enseignants ont assuré les cours à distance, en donnant des pochettes de travail à retirer à l'école, puis en envoyant par mail le travail et en faisant des classes virtuelles (à partir du CP).

Le 4 mai, suite à l'annonce du ministre demandant aux Mairies de rouvrir les écoles, une concertation a eu lieu entre M Doussain (Maire), Mme Iglésias (adjointe), Mme Huchet (directrice de l'ALAE), Mme Jouanard (référente du site ALAE), Mme San Juan (directrice de l'école), afin de définir les modalités d'une potentielle réouverture. Il a été décidé qu'au vu de la réalité de l'école et de la lourdeur du protocole les mesures d'hygiène et de sécurité ne pouvaient être respectées en totalité. L'école n'a été rouverte que pour les enfants des personnels prioritaires. Deux classes ont été ouvertes afin de gérer cet accueil.

A partir du 4 juin, l'école a accueilli 5 élèves en maternelle et 8 dans chaque classe élémentaire, ce qui faisait un total de 21 élèves par jour
Le 22 juin, tous les élèves sont revenus à l'école. Le protocole sanitaire a été allégé.

Mme Sandrine SAN JUAN (directrice de l'école et enseignante du GS, CE1, CE2) a réussi ses examens pour devenir professeur de mathématiques et elle attend sa nouvelle affectation, pour la rentrée prochaine.
Mme Alix DE MERITENS (enseignante CP, CM1, CM2) est mutée pour la rentrée prochaine, à l'école du Mas d'Azil.
Nous les remercions pour leur dévouement, leur professionnalisme et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite, dans leurs nouvelles fonctions.
Mme Nathalie IGLESIAS, adjointe au maire chargée de l'école, leur a offert au nom de la municipalité,

ENVOL

Nous avons, tous, traversé une période tout a fait exceptionnelle et nous espérons qu'elle n'aura pas été trop difficile pour vous et vos proches.

L'association ENVOL, durant cette période de crise sanitaire, a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'une grande réactivité face à l'urgence et face aux directives multiples, très changeantes.

La gestion n'a pas été simple mais elle est aujourd'hui réussie.

Même si nous devons rester prudents pour la suite, nous nous tournons maintenant vers l'été avec l'ouverture du centre de loisirs à Lasserre, pendant le mois de juillet avec une proposition de séjours variés :

- **Un séjour nature à la ferme de Paillac pour les 5/7 ans du 06 au 10 juillet 2020**
- **Un séjour environnement et sport au centre de montagne de Suc et Sentenac du 13 au 17 juillet 2020**
- **Le séjour à Calvi en Corse du 18 au 25 juillet 2020 que nos jeunes préparent depuis 2 ans, est mis en place, grâce à leur investissement mais également à la bonne volonté des familles et l'aide essentielle des mairies et de l'Etat.**

EHPAD—Résidence de la Vallée du VOLP

De par ses missions dédiées à l'accueil des personnes âgées, l'EHPAD a dû mettre en place une organisation spécifique, destinée à assurer la sécurité sanitaire des résidents accueillis. De nouveaux protocoles, notamment sur l'hygiène, ont été élaborés et une cellule de crise a été constituée.

Comme le montre l'historique ci-dessous, l'EHPAD a montré sa réactivité face à la gestion de la crise en anticipant certaines mesures et en prenant les décisions qui s'imposaient :

Dès le 13 mars 2020, l'ensemble du personnel a été doté de masques chirurgicaux afin de limiter le risque de propagation du coronavirus. A aucun moment, la structure n'a manqué de masques.

A l'annonce du confinement le 17 mars, l'établissement interdit les visites des familles et les sorties des résidents. Le personnel doit rester confiné pendant les pauses déjeuner.

Le 21 mars 2020, l'animatrice investit le site INTERNET de l'EHPAD afin d'informer QUOTIDIENNEMENT, les familles sur les nouvelles mesures mises en place. Le 28 mars, des appels en visio sont planifiés avec les proches et la psychologue peut assurer un suivi psychologique à distance par ce nouvel outil numérique.

Le 23 mars, sur les recommandations de l'ARS, un plan Bleu est rédigé et diffusé auprès des équipes. Les résidents restent en chambre, y compris pour les repas. Les animations sont suspendues mais l'animatrice passe chaque jour pour distribuer « la lettre du jour » qui explicite l'actualité, mais également propose des jeux (rébus, devinettes…). Cette lettre permet par ailleurs de recueillir les besoins des résidents et l'animatrice est chargée des achats.

Les résidents ont à leur disposition des masques en tissu pour circuler au sein de l'établissement et dans le parc.

Le 29 mars, en application des mesures gouvernementales, un secteur d'isolement est créé, en cas de cas suspects ou avérés.

Le 11 avril, des goûters « dé-confinés » sont organisés afin de permettre aux résidents de se retrouver par 4 pour goûter dans les 2 atriums.

Le 22 avril, des animations « couloirs » sont mises en place : par exemple, chaque résident participe au loto, devant la porte de sa chambre avec son adaptable ou des karaokés remportent également un franc succès !

Le 24 avril, les repas sont dé-confinés, selon la même organisation que les goûters.

Le 25 avril, les visites sont de nouveau autorisées, sur rendez-vous, par vitre interposée.

Le 12 mai, les professionnels paramédicaux extérieurs à l'EHPAD peuvent intervenir selon un protocole particulier.

Le 2 juin, deuxième grande phase de dé-confinement : les repas sont servis en salle à manger qui a été entièrement réaménagée pour respecter les distanciations physiques. Les visiteurs peuvent entrer dans le salon confort rencontrer leur proche.

Le 3 juin, un plan de reprise des activités est mis en place et deux animations sont proposées par petit groupe tous les jours.

Le 16 juin, troisième phase de dé-confinement : les familles peuvent venir visiter les résidents, toujours sur rendez-vous au salon confort et en salle de réunion afin d'accroître le nombre de visites.

Le 24 juin, un plan de retour à la normale est élaboré. Les visites des familles peuvent de nouveau avoir lieu dans les chambres et dans les espaces communs sans rendez-vous, de 15h à 17h30, et en s'engageant à respecter les gestes barrières.

La fin de l'état d'urgence sanitaire, prévue le 11 juillet prochain, devra permettre de rétablir les dernières mesures de retour à la normale.

Il importe de préciser que le personnel de l'établissement a fait preuve de professionnalisme et d'une forte adaptabilité face aux évolutions constantes de la crise sanitaire.

Quant aux résidents, ils ont été particulièrement attentifs aux différentes consignes à respecter et ont montré de la patience et du courage face à cette crise.

Tous les mercredis matin, depuis plus de 10 ans,
Le MARCHÉ ASSOCIATIF DE STE-CROIX
s'installe sur la place du village.

Des stands de produits souvent bio et de saison, mais toujours de proximité, s'offrent à vous avec des fruits et légumes, du pain cuit au feu de bois, de la boucherie et charcuterie, des volailles, lapins et œufs, des fromages de brebis, chèvre et vache, des gâteaux et pain sans gluten ni lactose, du miel, jus de pomme, vinaigres et pâtés végétaux , des galettes et crêpes bio à déguster sur place ou à emporter.
Au stand associatif vous partagerez ou trouverez des informations locales.

CHAQUE 3ème MERCREDI, LE MARCHÉ S'AGRANDIT en compagnie de Croc'livres et ses livres d'occasion à prix libre et parfois de dédicaces d'auteurs, eux aussi locaux.

VOUS Y TROUVEREZ du pain et des pizzas, des produits alimentaires transformés, des savons et shampoings bio, des préparations à base de plantes, des créations de mobilier et objets en bois et de la mode éthique. **Tout cela « fabriqué ici ».**
Des cafés, thés, tisanes, épices, herbes aromatiques, divers produits de soin et d'entretien viennent compléter l'offre.

SUIVANT LES SAISONS, vous y trouverez aussi des fleurs, arbustes et plants de légumes, les réalisations du Foyer rural et du club Loisirs et détente, les gourmandises des parents des écoles au profit de leur coopérative scolaire.

Des manifestations saisonnières ou surprises souvent festives émaillent le Marché tout au long de l'année *!*
Pour tous renseignements : marche-sainte-croix@orange.fr

Pour participer à la vie de notre village et soutenir les producteurs locaux

LES TRAVAUX :

Visite des chantiers avec Jean DOUSSAIN maire, un représentant du SYCOSERP, de l'entreprise NAUDIN, les conseillers municipaux: Pierre MIQUEU, José CLIVILLE, Didier DAVID, Laurent MASSON, Danielle IPINAZAR-LASHERAS, Marie-France OULIEU

TRAVAUX DU PONT

Dans un premier temps :
Nettoyage du lit du Volp : Enlèvement des gravats (sable cailloux bois), enlèvement du muret de descente fragilisé par l'inondation, ce qui va permettre d'augmenter la capacité et de ce fait favoriser le débit du Volp, enrochement de la berge. Réfection du mur de protection et remise en état des lieux

CHEMIN DES BAZIS

Un enrochement qui viendra s'ancrer sur un rocher en contrebas, permettra de rétablir le tablier de la chaussée. Le muret de protection emporté dans l'éboulement sera reconstruit. Un fossé pour le drainage des eaux de ruissellement de la chaussée sera creusé sur l'autre côté de la chaussée.

RUISSEAU DE VIEILLE

Suite à un orage le 14 mai 2020 la crue du ruisseau de Vieille a provoqué l'inondation d'un logement des HLM. Après une première rencontre avec le SYCOSERP, les HLM et la mairie, le service RTM a été contacté pour une expertise.
Le 04 juin suite au rendu de cette expertise, les divers services: Mr DOMENC (SYCOSERP), Mr CALMETTES et Mr JULLIN (DDT police de l'eau), Mr CLAUSTRES (Communauté de communes), Mr VERGNOL (riverain), Mr DOUSSAIN, Mme OULIEU, Mr MIQUEU se sont déplacés sur le site.
Il a été préconisé un élargissement du lit du cours d'eau et un comblement de l'échancrure par les matériaux du lit, l'abattage des bambous et d'arbres sur la parcelle de M. VERGNOL, le tout validé par la police de l'eau.
Dans le cadre du PAPI (Plan d'Action et Prévention d'Inondation), le SYCOSERP sollicitera par appel d'offres un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude hydraulique afin de définir les mesures de protection appropriées au fonctionnement torrentiel du cours d'eau en amont de la route départementale.

TERRAINS DE PETANQUE

Les travaux qui seront réalisés : nettoyage, grattage et revêtement par ensablement compacté.

***TRAVAUX EN COURS DE REALISATION*:**

- Garages communaux (parking de la Gendarmerie) rénovation de la toiture
- Le lac de Ste Croix est le poumon écologique et économique de notre village. Afin de maintenir son attractivité, l'aire « pique-nique » vient d'être rénovée par la réfection des bancs et la construction d'un nouveau barbecue. Le surveillant de baignade est présent **du 06 juillet au 28 août de 14h30 à 18h30**. Tout cela devrait nous permettre de profiter pleinement de notre plan d'eau en cette période estivale afin de ressourcer les corps et les esprits meurtris par le covid19.

Informations à conserver

Mairie de Sainte Croix Volvestre: Téléphone 05.61.66.72.16 mail : commune.de.sainte.croix @orange.fr

Site internet : mairiesaintecroixvolvestre.fr

Ouverture du secrétariat :

lundi de 14h à 17h30 mardi vendredi : 9h 15 à 12h et 14h à 17h30 jeudi 9h 15 à 12h samedi : 9h30 à 12h30

Numéros d' URGENCES:

15: SMUR

17 :GENDARMERIE

18: POMPIERS

112 : URGENCES EUROPEENNES

La Médiathèque de Sainte Croix a rouvert ses portes au public le 8 Juillet :
Le Mercredi 9h30 à 13h30 et le Samedi de 9h à 11h.

Pour avoir un village propre : Effectuez le tri de vos déchets , des conteneurs pour le tri (verres, papiers, emballages plastiques, vêtements) sont à votre disposition au stade, au parking de la gendarmerie, au parking du lac.

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent s'effectuer que :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 20h00

DECHETERIE DE LASSERRE:

ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Ramassage des encombrants :

Le 21 juillet , le 13 octobre et le 08 décembre 2020, inscription auprès de la Mairie le jeudi avant le ramassage

APPEL REFLEXION CITOYENNE:

La commission communale communication propose avec les riverains et les citoyens du village intéressés, une première réflexion pour l'aménagement des terrains en dessous du parking du cimetière, espace lagunage (entrée Nord de Sainte Croix). Les personnes intéressées, par cette réflexion, peuvent s'inscrire en Mairie.

IMPORTANT :

Si vous faites l'objet d'un démarchage à domicile ou par téléphone, sachez qu'AUCUNE ENTREPRISE ne peut se recommander de la Mairie. Il s'agirait d'un démarchage forcé. Signalez ce genre d'agissement le plus rapidement possible à la Mairie 05.61.66.72.16 ou à la gendarmerie 05.61.66.72.08 en fournissant tous les renseignements dont vous disposeriez (n° de téléphone, n° de véhicule…)

Bulletin municipal n° 9 Juillet 2020 Mairie – 09230 – SAINTE CROIX VOLVESTRE
Directeur de publication : Jean DOUSSAIN, Maire Rédaction collective – Imprimé par nos soins
N° SIRET : 21090257300018